

Commission permanente

du 31/01/2003

II-Convention-Contrat-Marché

8 – Extension des bureaux de l'IAV : choix des entreprises

Le Conseil d'Administration de l'Institution a décidé de procéder à l'extension des bureaux du siège de l'I.A.V. au 1^{er} étage du bâtiment existant, en continuité des locaux déjà construits.

Une consultation par appel d'offres ouvert a été lancée en octobre 2002.

La commission des marchés de l'IAV s'est réunie le 25 novembre 2002 pour l'ouverture des plis. 3 lots, sur les 12 lots proposés, ont été déclarés infructueux (lots 1- 5 et 8) et ont fait l'objet d'une relance selon la procédure négociée.

Le 18 décembre 2002, la commission a procédé à l'analyse des offres selon le rapport établi par le maître d'œuvre et a conclu aux choix suivants :

Lot		Entreprise	Montant (en € HT)	Options Variantes	
2	Charpente métallique	SERRUFER (<i>Arzal</i>)	14 828.77		-
3	Couverture zinc – étanchéité	RIO (<i>Pleucadeuc</i>)	40 125.67		-
4	Menuiseries aluminium – serrurerie	Aluminium de Bretagne (<i>Landevant</i>)	58 640.00	Paroi vitrée Stores extér. Stores intér.	1 262.00 3 539.00 7 129.00
6	Cloisonnements – faux plafonds	LBSO (<i>Saint-Avé</i>)	24 665.55	Renfort acoustique	330.19
7	Faux planchers	DENCO (<i>Sens</i>)	11 508.74		-
9	Peinture – revêtements muraux	JOUNEAUX (<i>Malansac</i>)	9 763.57	Traitement façades	11 638.02
10	Ascenseur	ALTI LIFT (<i>Rennes</i>)	23 295.00		-
11	Plomberie – chauffage – rafraîchissement	SACEP (<i>Vannes</i>)	30 247.00		-
12	Electricité – courants faibles	SNERE (<i>Caudan</i>)	23 002.00		-

Le 24 janvier 2003, le maître d'œuvre a fait part, après reconsultation avec publicité, de son analyse des offres pour les lots infructueux ; les entreprises mieux-disantes se présentent comme suit :

Lot		Entreprise	Montant (en € HT)	Options Variantes	
1	Gros œuvre	GUIHARD (<i>La Roche-Bernard</i>)	37 924.63	Dallage+Résine Parking gazon	7 087.68 1 939.63
5	Menuiseries intérieures bois	NOUZILLIER (<i>La Chapelle sur Erdre</i>)	24 646.00	Aménagement placards - Bureaux - Circulation	2 076.00 1 982.00
8	Sols collés sols scellés	L.B.S.O. (<i>Saint-Avé</i>)	14 214.04	Variante 2	- 5443.58

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- **entérine le choix définitif des entreprises tel que présenté par la Commission des Marchés et le Président**
- **autorise le Président à signer les marchés correspondants, y compris options et variantes, le montant total entrant dans l'enveloppe financière prévue ; le coût total de l'opération s'élève 475 379,79 euros TTC.**

Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT

J. BRIEND